



HAL
open science

CAREF - Centre amienois de recherche en éducation et formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CAREF - Centre amienois de recherche en éducation et formation. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02030088

HAL Id: hceres-02030088

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030088>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre Amiénois de Recherche en Éducation et
Formation

CAREF

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Marc Bru, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre Amiénois de Recherche en Éducation et Formation

Acronyme de l'unité : CAREF

Label demandé : EA

N° actuel : 4697

Nom du directeur
(2016-2017) : M. Bruno POU CET

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M. Bruno POU CET

Membres du comité d'experts

Président : M. Marc BRU, Université de Toulouse Jean Jaurès

Experts : M^{me} Geneviève BERGONNIER-DUPUY, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
(représentante du CNU)

M. François JACQUET-FRANCILLON, Université de Lille 3

M^{me} Thérèse PÉREZ-ROUX, Université de Montpellier 3

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Régine SCelles

Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Luc VANDROMME

Directrice ou représentante de l'École Doctorale :

M^{me} Tiphaine BARTHÉLÉMY DE SAIZIEU, ED n° 586, « Sciences humaines et sociales »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre Amiénois de Recherche en Éducation et Formation (CAREF, EA 4697) a été créé en juin 2011 par le conseil scientifique de l'Université de Picardie Jules Verne dans le cadre d'un processus de réorganisation de la recherche amiénoise en sciences humaines et éducation. Il a été reconnu comme équipe d'accueil (EA 4697) en janvier 2012 par l'AERES.

Cette restructuration en une unité de recherche entièrement dédiée aux Sciences de l'Éducation a fédéré des chercheurs de cette discipline provenant de l'équipe Habiter-PIPS (Processus identitaires, processus sociaux), rejoints par des didacticiens et des psychologues en poste à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM).

Le CAREF est localisé sur le campus de sciences humaines et sociales, au sein de l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences Humaines, Sociales et Philosophie (UFR SHSP) de l'Université de Picardie Jules Verne.

Équipe de direction

Le CAREF est dirigé par M. Bruno POU CET (contrat en cours et contrat à venir).

Le thème 1 « Politiques éducatives : conditions, contextes et enjeux » est dirigé par M. Alain MAILLARD.

Le thème 2 « Curricula, apprentissage et professionnalité enseignante » est dirigé par M. Joël BISAU LT.

Le thème 3 « Adolescence contemporaine : continuité et ruptures » est dirigé par M. Antoine KATTAR.

Nomenclature HCERES

SHS4_3 Sciences de l'éducation

Domaine d'activité

Le CAREF, dans le champ des recherches en éducation et formation, traite des questions relatives aux politiques éducatives, aux pratiques d'enseignement et de formation, ainsi qu'aux changements intergénérationnels en matière d'insertion scolaire, sociale, comparative et interculturelle.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	22	25
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	1	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	3	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	20	
TOTAL N1 à N7	47	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	16
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	2

Le CAREF réunit des enseignants-chercheurs appartenant à différentes composantes de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) : l'Unité de Formation et de Recherche de Sciences Humaines, Sociales et Philosophie (UFR SHSP) ; l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (UFR STAPS), l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPÉ).

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CAREF, accrédité équipe d'accueil (EA 4697) en 2012, s'est très rapidement structuré au sein de l'UPJV en tant qu'unité de recherche reconnue pour ses activités scientifiques, ses productions et son implication dans la formation par la recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation.

La mise en œuvre de la politique scientifique a permis de fédérer et de construire la culture commune qui s'avérait indispensable, compte tenu de la diversité des origines institutionnelles et disciplinaires des différents membres du CAREF.

Le CAREF est structuré en 3 thèmes :

- thème 1 « Les politiques éducatives : conditions, contextes et enjeux » ;
- thème 2 « Curricula, apprentissage et professionnalité enseignante » ;
- thème 3 « Adolescence contemporaine : continuité et ruptures ».

Si l'étendue des domaines explorés traduit la volonté de rassembler les chercheurs dans leur diversité, elle fait courir le risque d'une dispersion. Le CAREF réussit à contenir ce risque grâce à la mise en place de dispositifs structurants (thématiques inter-thèmes ; organisation de réunions inter-thèmes dans le cadre de la vie de l'unité ; règlement intérieur précis et exigeant).

La force principale du CAREF est de se donner les moyens de tenir le cap en direction des objectifs fondateurs grâce à une démarche stratégique qui s'adapte aux évolutions internes et externes. Les résultats en sont une productivité scientifique à hauteur des attentes pour une équipe d'accueil récente, un accompagnement efficient des doctorants, une visibilité locale, nationale et internationale (dont la revue internationale *Carrefours de l'Éducation* adossée à l'unité de recherche est un élément dynamique). Cette visibilité reste à parfaire mais s'installe progressivement.

Le défi des années à venir sera de poursuivre l'effort de structuration avec le maintien d'une vigilante lucidité quant aux faiblesses et risques qui apparaissent :

- organisation interne exposée à une juxtaposition de thèmes ;
- multiplicité des sujets traités constituant à la fois un atout qui révèle la richesse des potentialités de l'unité et un obstacle à une forte visibilité construite sur une identité facilement repérable ;
- productivité inégale selon les thèmes et le type de production ;
- disponibilité insuffisante pour s'engager plus fortement dans des réponses à appels d'offres nationaux et internationaux ;
- manque de personnel d'appui à la recherche.